Les jeunes ouvrières qui y travaillent appartiennent aux communautés grecque et arménienne. Celles de cette dernière communauté faisaient, au commencement, beaucoup de difficultés pour aller travailler aux tours, mais l'élan donné par l'établissement d'autres filatures dans divers quartiers de la ville, a vaincu l'appréhension qu'elles avaient, et aujourd'hui elles vont très facilement aux ateliers.

La filature de MM. Bilezikdji frères peut produire annuellement 4,000 okes de soie fine et emploie, à cet effet, près de 50,000 okes de cocons frais. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ces soies sont d'une blancheur sans égale, et leur qualité est, sous ce rapport, appréciée sur les marchés de Lyon et de Londres, où elles sont payées à un prix relatif.

Le ministre du commerce, de l'agriculture et des travaux publics, Ismaïl pacha, nous fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante dans laquelle se trouve rectifiée la nouvelle donnée par nous dans notre numéro du 4 juillet, d'après le rapport de quelques voyageurs. Nous y disions que ce qui manque à l'exécution de la route entre Ghemlek et Brousse, c'était d'entrer sans retard dans la voie que le gouvernement impérial lui avait tracée, et qu'au lieu de porter, selon le devis estimatif, à 1,200 le nombre des ouvriers, on le réduisait à 200, ce qui demanderait pour la construction de la route plus de temps, et par conséquent, plus de dépenses. Cette lettre du ministre, que nous nous empressons de publier, reconnaît la vérité de cette assertion; mais, en même temps, elle donne l'explication de ce changement momentané dans l'application du devis et démontre qu'en agissant ainsi, et pour des raisons impérieuses qu'elle déduit, on a voulu concilier les intérêts particuliers et les intérêts généraux.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

La nouvelle que vous avez insérée dans les colonnes de votre estimable journal, concernant le retard que les voyageurs ont remarqué dans la construction de la route de Ghemlek à Brousse, faute d'un nombre suffisant de travailleurs, pourrait répandre dans le public une opinion défavorable à l'exécution et à la réussite de cette entreprise d'utilité publique. Pour que vous ne deveniez pas l'organe d'une erreur grave, veuillez bien, Monsieur, prendre connaissance des explications que je vais vous donner sur la vérité même de la nouvelle publiée.

Le gouvernement de S. Majesté Impériale, entrant franchement dans la voie des améliorations industrielles, désire procurer aux producteurs un avenir prospère, mais sans les réduire, en aucune manière, à la nécessité de perdre leurs revenus actuels; car c'est sur ces revenus présents que l'État se fonde pour avoir les moyens nécessaires au développement du bien-être à venir. Par conséquent et en vertu de ce principe, en commençant la construction de la route de Brousse au fort moment des travaux agricoles et particulièrement de l'éducation des vers à soie, le gouverneur de la province, S. Exc. Sarim pacha, s'est conformé aux maximes de l'administration supérieure et en concilliant l'intérêt de l'avenir de l'industrie avec l'intérêt présent des producteurs, a laissé tous les bras nécessaires aux opérations agricoles en même temps qu'il a donné à la construction de la route les bras dont il a pu disposer. Ce qui fait que, jusqu'à présent, les ingénieurs n'ont pu avoir à leur disposition qu'un très petit nombre d'ouvriers. La nouvelle donc que les voyageurs vous ont donnée est vraie, mais loin d'être un symptôme de ralentissement dans le mouvement progressif et bienfaisant, c'est, au contraire, une constatation de plus des principes de justice et de bienveillance qui animent le gouvernement impérial. Je m'empresse de vous annoncer, afin que vous en laissiez part à vos nombreux lecteurs, que, d'après les ordres du gouvernement impérial, à mesure que l'intensité des travaux agricoles diminuera, le nombre des ouvriers pour la construction de la route sera augmenté, atteindra le chiffre approuvé dans le devis estimatif et même dans certaines époques de l'année, lorsque les travaux des champs sont interrompus, le nombre des ouvriers le dépassera et encore de beaucoup, afin de réparer, de la sorte, le temps perdu et de terminer la route dans le délai prévu. Je crois fermement qu'en agissant de la sorte dans les travaux d'utilité publique, on ne sacrifie pas l'intérêt du présent à l'intérêt de l'avenir, ni celui-ci au premier; car les deux intérêts sont pour seul et unique but la prospérité de l'industrie et le bien-être des producteurs autant que celui des consommateurs.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

ISMAÏL.

Constantinople, le 6/18 juillet 1851.

NOUVELLES DIVERSES.

Hier, vendredi, S. M. le Sultan, accompagné de sa suite ordinaire, s'est rendu à la mosquée de Beylerbey, et y a assisté à la prière de midi.

— Jeudi dernier, S. M. le Sultan s'est rendu à l'Ecole de la Validé Sultane et a présidé à l'ouverture des séances de l'*Académie des Sciences et Belles-Lettres*, dont tous les membres étaient présens. Kémal éfendi, inspecteur-général des écoles primaires et secondaires, a lu les noms des membres à chacun desquels Nazif éfendi, grand-maître des cérémonies de la S. Porte, a remis son diplôme. Le Grand-Vézir a prononcé un admirable discours improvisé que nous regrettons de ne pouvoir reproduire.

A l'occasion de cette cérémonie, les principaux fonctionnaires de la S. Porte ne se sont pas rendus dans leurs bureaux.

— Lundi dernier, Ahmed-Véfik éfendi, ambassadeur extraordinaire en Perse, et Kémal éfendi, inspecteur-général des écoles primaires et secondaires, se sont rendus au palais impérial de Beylerbey et ont été admis à l'honneur de déposer aux pieds de S. M. I. le Sultan l'hommage de leur profond respect et de leur reconnaissance; ils ont reçu de S. M. I. l'accueil le plus distingué et le plus flatteur.

— Vendredi, 11 juillet, Moustafa pacha, général de brigade dans la garde impériale, a été mandé au palais impérial et, en présence du Séraskier et du général en chef de la garde impériale, a reçu des mains du Sultan une décoration particulière en brillans d'un rang égal à celui de mushir. Moustafa pacha est le premier général qui ait obtenu une semblable distinction; il la doit à ses bons et loyaux services. Il y a vingt ans après qu'il sert; il a débuté en qualité de simple soldat et ne doit qu'à lui seul la brillante distinction qu'il possède.

— M. Pierre Moussabini, consul ottoman à Liverpool, est arrivé à Constantinople, ces jours derniers, en congé.

— On lit dans le *Zimbrul* du 25 juin que dans la nuit du 23 au 24 de ce mois une légère secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Yassy.

— Les gardes de police ont arrêté, mercredi dernier, des voleurs qui s'étaient introduits pendant la nuit dans une maison de Péra, dans le quartier de Kolondji-Koulouk. Les effets qui avaient été enlevés et qui représentent une valeur d'environ 10,000 piastres ont été trouvés en partie entre les mains des voleurs.

— Un autre vol, plus considérable, puisqu'il s'agit d'une somme de 40,000 piastres en argent, a été commis au préjudice de M. R.... à Péra. Une circonstance toute particulière mérite d'être rapportée, pour prémunir des propriétaires trop confiants dans le choix de leurs locataires. Le filou qui avait loué depuis 15 jours environ un appartement dans la maison de M. R..... s'était présenté comme appartenant à une noble famille autrichienne et le titre de comte dont il se faisait appeler en avait imposé à M. R.... Son éducation, son langage et son air noble et distingué, étaient son trop confiant propriétaire, qui ne pouvait jamais s'imaginer le tour que lui jouerait son nouvel ami M. le comte de ***. Ses occupations appelaient souvent M. R.... pour des journées entières hors de chez lui. Il paraît même que le faux comte, qui avait des intelligences avec un ancien domestique de M. R....., lequel connaissait parfaitement l'endroit secret où se trouvait la caisse, profita, avant-hier, de la sortie du propriétaire pour enlever, de concert, supposé-t-on, avec son complice, la caisse qui renfermait une somme de 40,000 piastres, et mettre en place un coffre à peu près semblable qu'il avait préalablement rempli de pierres. Il n'est pas besoin de peindre l'étonnement et la douleur de M. R.... à sa rentrée chez lui, lorsqu'après avoir vainement cherché à ouvrir le coffre qu'il croyait plein, en avoir fait sauter la serrure, l'échange peu avantageux pour lui dont son noble locataire l'avait gratifié. Connaissant sa nationalité, il s'est adressé à la chancellerie dont relevait, d'après lui, le comte de ***, et c'est alors qu'il a pu se convaincre que l'étendue de l'abus de confiance dont il était victime; le comte de*** était inconnu à la chancellerie et aucune personne du nom annoncé n'était venue à Constantinople. M. R.... s'est empressé de se rendre au ministère de la police où il a fait avant-hier sa déclaration qui donnait le signalement de l'adroit filou qui l'avait aussi impudemment volé.

— C'est aujourd'hui qu'a commencé au *Zaptié* l'interrogatoire des faux-monnayeurs arrêtés dernièrement à Péra. L'instruction a été confiée par Méhémet pacha, ministre de la police, à M. de Civinis, en qualité de juge-instructeur, que lui a adjoint, à sa demande, les MM. Lazarski, membre du conseil de la police, et S. Volgo, interprète du ministère. Dans peu de jours on connaîtra le résultat de l'interrogatoire, et l'instruction de cette affaire sera activement menée dès que le rapport du juge-rapporteur sera fait.

— Un navire grec, voyageable et dont la préparation a du être accompagnée des plus terribles circonstances, a été commis dans la nuit du mardi au mercredi dernier à Karagatch, derrière le village de Haskeui, sur la personne d'un jeune musulman de 14 ans. On ignore encore quelle peut être la cause de cet attentat. La police est, assure-t-on, sur les traces des coupables qui ont poussé, dans l'accomplissement de leur exécrable action, la barbarie jusqu'à couper la gorge à la malheureuse victime dont la tête était presque séparée du tronc, sur lequel on a constaté quatorze blessures très-avérées et très-cruelles.

— Un autre meurtre qui avait été commis à Beycos et qui avait donné l'éveil à la police sur la conduite de quelques misérables bulgares qu'étaient surveillés de près, a été suivi de l'arrestation immédiate des auteurs du crime, qui ont été écroués dans les prisons du *Zaptié*.

— Ces jours derniers, la brasserie de M. C***, située à moitié chemin des Eaux-Douces d'Europe, a été envahie, pendant la nuit, par une bande de huit individus qui, après avoir garrotté dans leur lit le maître de la maison et sa femme, ont mis au pillage l'établissement et ont tout emporté. On ne peut s'expliquer l'audace inouie de ces malfaiteurs que par la position isolée de cette brasserie située, pour ainsi dire, au milieu des champs et loin de tout secours. La police s'est mise immédiatement à la recherche de ces brigands et ne tardera pas à les découvrir. C'est le premier fait de ce genre qui se soit présenté depuis longtemps, grâce à la surveillance active de la police. Les mauvais sujets qui pullulent dans toutes les capitales laissent en repos Constantinople et l'on n'entend plus parler de ces tentatives, de ces guet-à-pens sans nom qui effrayaient naguère la ville et environs. Il a police les tient en respect et a l'œil sur eux.

— Depuis quelque temps, les habitants de Kadi-keuï étaient victimes de plusieurs attaques contre leurs propriétés, accomplies avec une audace inouie par des voleurs nocturnes. Ces jours passés ils sont arrêtés dans la maison de M. R.... située du côté de Moda-Bournou et, après avoir fait mine basse sur tout ce qu'ils ont trouvé à leur convenance, joignant l'ironie à leur attentat, ils ont installé dans le jardin même de la maison une table qu'ils ont chargée de tout le service nécessaire et garnie avec les restes du souper et les provisions qu'ils ont trouvées dans le garde-manger. Ce n'est qu'assez avant dans la nuit qu'ils se sont retirés, autant qu'on a pu en juger par les bouts de chandelle qu'ils ont brûlés, et ils ont emporté beaucoup d'effets et la plupart des ustensiles de ménage. Deux autres maisons ont aussi été dévalisées de la même manière, et la panique était grande en village. On suppose que ces voleurs qui viennent, la nuit, exercer leur coupable industrie et qui se retirent avant le jour sans laisser aucun indice de leur passage, appartiennent à la classe de matelots sans emploi, rebut de la marine de divers nations, et qu'ils montent une embarcation qui doit prendre le large avant le jour. Ainsi qu'on doit le penser, la police, avertie de ces faits, s'est empressée de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir de nouvelles attaques de ces forbans, et on espère que les coupables ne tarderont pas à être arrêtés si, comme on l'espère, la police a saisi les traces de cette ténébreuse bande. Nous apprenons à l'instant que la police vient d'arrêter à Kadi-keuï la plupart de ces voleurs au moment où ils se sauvaient dans leur embarcation, nantis d'effets volés.

— Jeudi, vers 9 heures et demie du soir, un incendie a éclaté à Altin-Mermer, au quartier de Yéni-Mahalé. Grâce à la promptitude des secours qui sont arrivés sur le lieu de sinistre, il n'y a eu qu'une maison de brûlée.

— Hier, vers trois heures du matin, un second incendie s'est déclaré à Agha Hamam, derrière Galata-Sérail. La maison du consul-général de S. M. B. a été entièrement réduite en cendres. On n'a rien pu sauver, et ce n'est que grâce aux jardins dont cette maison était entourée, qu'on a pu empêcher l'incendie de faire des progrès dans le quartier.

— M. Keller a fini à Constantinople la série de ses représentations de *Tableaux Vivans*. La fin n'en a pas été aussi heureuse que le commencement semblait le promettre, et M. Keller nous prie d'insérer dans notre feuille le chiffre exact de ses recettes et ses dépenses. Il a reçu du théâtre Naoum 15,000 piastres : de S. M. I. le Sultan 30,000, total 45,000 P. Il a dépensé pour son séjour, frais etc., 91,780 P., ce qui le met en perte pour une somme de 46,780 P.

(Correspondances particulières.)

SALONIQUE, 45 *juillet*. — Hier matin, sont arrivés de Monastir à Salonique mille deux cents Albanais irréguliers, en compagnies séparées, ayant chacune son drapeau. A peine arrivés, on les a logés dans divers khans de la ville où la plupart des voyageurs se placent; car ils trouvent où se loger eux-mêmes et où placer leurs chevaux ou leurs voitures à peu de frais. Le pacha gouverneur a établi deux patrouilles albanaises, choisies parmi cette troupe irrégulière, pour faire la ronde et surveiller cette police étrangère de cette province, surtout dans la nuit, pour que la tranquillité publique ne soit point troublée; car l'albanais, à part ses armes et sa capote, n'a jamais rien à perdre; tout ce qu'il a il le porte sur lui-même.

Un gros vapeur de l'État devra venir, dans quelques jours, de Constantinople, pour transporter cette troupe, recrutée à la solde, à Yémen (Mokâ).

Deux des Albanais arrivés se sont entretués, hier soir, dans une rixe survenue parmi eux dans un endroit peu fréquenté de la ville.

Dimanche dernier est parvenue ici la triste nouvelle qu'une bande forte de 150 pirates, montés sur deux *trattes*, grands bateaux à rames, a débarqué entre Ayx-Mamma et Ourmilia et a surpris une caravane, d'environ cent personnes parmi lesquelles il y avait 40 à 50 turcs d'Ourmilia le 11 courant, fête de SS. Pierre et Paul à la grecque; les bandits ont enlevé tous les effets des personnes qui composaient la caravane, en leur prenant aussi 50 mille piastres en argent monnayé, et en tuant un turc et un bohémien qui précédaient d'une centaine de pas cette caravane. Ourmilia est un grand village situé dans le district de la Calamarie entre Polyeros et St-Nicolas, distant d'une heure de la mer. Les pirates ont pour chef le fils du trop fameux Yélcutza, connu par ses actes hardis et répétés de piraterie.

DAMAS, 30 *juin*. — Nous avons lu avec peine les tristes nouvelles publiées dans le *Journal de Constantinople*, du 4 juin courant, qui nous apprennent que dans plusieurs provinces de l'Empire les récoltes de l'année seront de peu de valeur et insuffisantes; d'où il doit résulter un contre-coup qui s'étendra aux transactions commerciales, attendu que la Turquie, étant essentiellement agricole, n'aura point assez de denrées pour équivaloir aux dépenses nécessitées par les achats d'importation.

Nous pouvons assurer que la Syrie ne se trouve point dans ce cas; il est vrai que les pluies de l'automne dernier furent presque nulles, notamment à Damas, où elles ne commencèrent qu'à la mi-décembre. Mais la plaine de Damas, qui peut être comparée par la sage et bienfaisante distribution des eaux de la Barada n'en a pas moins fourni une récolte des plus favorables.

Le Haurân, contrée fertile, donnant des produits agricoles de première qualité, surtout le blé, dont la haute réputation est on ne peut plus méritée, a souffert par la sécheresse à l'époque des semailles; mais les pluies d'hiver assez abondantes ayant continué suffisamment pendant les premiers jours du printemps, sans nuire en rien à la floraison de ces précieuses céréales, on a pu faire une bonne récolte, dont le rendement ne laisse rien à désirer.

D'après les nouvelles qui nous parviennent de tous les points de la Syrie, il paraît que la récolte de 1851 peut être classée dans les bonnes années de fertilité. Seulement l'orge sera rare, car, l'année dernière, ce grain était à si bas prix que les cultivateurs désespérés d'avoir perdu beaucoup, en ont réduit considérablement la culture, ce qui explique la pénurie de cette marchandise.

Il faut encore ajouter que, depuis plusieurs années, l'abondance des pluies du mois de la Syrie a été une cause d'embarras et même de ruine pour les fellahs : chaque canton, ayant récolté de tout au-delà de ses besoins, il en est résulté naturellement une baisse de prix qui a rendu les placements difficiles. Cet excès de denrées aurait pu devenir très-utile aux consommateurs d'une autre contrée; mais, faute de voies de communication, il y a eu mévente. S'il existait une route de Damas à Beyrouth, une grande partie de ces objets de première nécessité aurait trouvé un écoulement facile, qui manque absolument, vu la difficulté des moyens de transport, qui sont toujours difficiles et très-coûteux surtout pour les marchandises volumineuses ou pesantes, eu égard à leur valeur intrinsèque.

Ainsi l'huile d'olive du pays s'est maintenue, pendant trois ans, à un prix très-inférieur, et quoique cette année on ne doive compter que sur une demi-récolte, il est facile de prévoir qu'elle ne subira qu'une légère augmentation, insuffisante pour indemniser les propriétaires producteurs ou les spéculateurs qui la conservent depuis longtemps en magasin.

Le chanvre pourrait aussi être l'objet d'une spéculation très-active, car la plaine de Damas en produit immensément; en rendant faciles des voies de communication, les marchés sont constamment remplis de cette marchandise, outre mesure. Le prix se maintient très bas, ce qui décourage les producteurs et les spéculateurs.

En 1850 la soie se vendait de 15 à 16 medjidié (pièce d'or de 20 piastres) le rotle, à la fin de l'année elle a atteint le prix de 17 à 18 actuellement elle en vaut de 19 à 20, suivant la qualité. La dernière récolte a été peu abondante, on ne peut compter qu'environ 2/3 de récolte ordinaire. Jusqu'à présent, il n'y a eu qu'une légère augmentation dans les fabriques de Damas; mais on a lieu d'espérer que l'arrivée des pèlerins relèvera les prix, de manière à ce que le fabricant et l'ouvrier puissent se retrouver dans une position équivalente à celle des années précédentes.

L'anis est le produit qui a acquis le plus de hausse. Depuis deux ans cette marchandise était achetée pour 5 à 6 piastres le rotle (800 dragmes), actuellement elle en vaut de 10 à 12.

Les raisins secs se maintiennent à des prix très-fériteurs; depuis quelques années les spéculateurs sont en perte. La récolte de 1849 fut si abondante, que beaucoup de cultivateurs abandonnèrent les dernières vendanges dans les champs, par de quelques prix courants ne permettant pas de recouvrir les frais de récolte et de transport en ville. On fait ici une grande consommation de raisins secs pour la fabrication du *debs*, ou sirop *pekmez*.

La récolte des tabacs a été un peu moins considérable qu'à l'ordinaire, ce qui devra faire élever les prix. Il paraît que si le tabac est peu abondant cette année, cela provient de que quelques journées de chaleur brûlante qui se manifestèrent pendant la dernière décade de mai.

Hier, du lait du 21 au 25 juin dernier, un jeune homme de douze à quatorze ans fut attiré dans une maisonnette du quartier de Kaïf par trois musulmans et autant de chrétiens. Personne ne sait au juste ce qui eut lieu dans cette réunion; mais il est certain que le lendemain matin l'enfant fut trouvé mort, ayant la bouche et le nez remplis de coton. La justice n'est encore parvenue à se saisir de d'un chrétien soupçonné d'avoir fait partie de cette réunion; les autres prévenus sont en fuite.

La Syrie ne laisse actuellement rien à désirer sous le rapport de la tranquillité.

NOUVELLES D'EUROPE. (*Voie de Vienne*).

FRANCE.

(Paris, 4 juillet.)

La sous-commission de la révision de la Constitution, chargée de dépouiller les pétitions, a constaté, dans la séance du 28 juin, le résultat du dépouillement dans soixante-douze départemens, où se trouve déjà compris le département de la Seine. Le total des signatures, croix et adhésions obtenues dans ce dernier département, y compris Paris, s'élève à 36,686, dont 33,585 pour la révision pure et simple, 2,206 pour la révision et la prorogation, et 895 pour la prorogation.

En somme, il y a, dans les soixante-douze départemens, 504,784 signatures, croix et adhésions pour la révision, 268,539 pour la révision et la prorogation, et 11,818 pour la prorogation; ce qui fait un total de 785,141 signatures, croix et adhésions.

La sous-commission n'a plus à dépouiller que quatorze départemens, qui envoient à l'Assemblée cent quinze représentans, c'est-à-dire un septième environ des membres qui composent l'Assemblée.

La sous-commission a fixé au jeudi 3 juillet la discussion sur le caractère et la légalité de ces pétitions. Elle nommera ensuite son rapporteur, dont le travail sera annexé au rapport de M. de Tocqueville sur la révision.

La loi sur la signature des articles dans les journaux, et les nombreuses poursuites judiciaires auxquelles l'application de cette loi a donné lieu, avaient engagé quelques membres de l'Assemblée à présenter des propositions dans le but de l'interpréter et de le réglementer dans la pratique. M. Nettement avait proposé d'ajouter à la loi quatre articles pour faire disparaître en partie les difficultés que rencontrent, sans utilité pour personne, dans son exécution, les journaux quotidiens. La commission a cru devoir repousser cette proposition. Le rapport rédigé par M. Heurtier, a été distribué le 28 à l'Assemblée.

Les membres de la réunion des Pyramides ont tenu le 27 une séance dans laquelle ils ont délibéré sur la conduite qu'ils doivent tenir dans le grand débat sur la révision.

M. de Broglie a expliqué la nouvelle rédaction qu'il avait substituée, dans le sein de la commission, à la proposition signée des 233 représentans, dont la plus grande partie appartient à la réunion. Il a déclaré que le mot de *révision totale* signifie tout simplement que les électeurs et l'Assemblée Constituante auraient toute latitude pour exercer leur souveraineté, et qu'il n'y a nulle intention de limiter leurs pouvoirs. M. de Montalembert s'est exprimé dans le même sens.

La réunion a accepté la nouvelle rédaction de M. de Broglie, et a engagé plusieurs membre à prendre part au débat. Quelques uns se sont excusés. Parmi ceux qui y ont consenti se trouvent MM. de Broglie, de Montalembert, Coquerel, de Goulard et Lestiboudois.

Le débat entre le système protecteur et le libre échange a encore rempli la séance. Après un discours trop peu écouté de M. Hovyn-Tranchère, le ministre des finances a exposé en quelques mots l'opinion du gouvernement. M. Sainte-Beuve a ensuite répondu assez brièvement, la Chambre étant trop impatiente pour souffrir une réponse plus développée au discours qui a rempli la séance de la veille; M. Thiers a répliqué; enfin l'Assemblée a voté, et elle a rejeté à la majorité de 428 voix contre 199 la prise en considération de la proposition.

Le Président de la République est parti le matin, 1er juillet à six heures et demie, de Paris pour Poitiers, par le chemin de fer d'Orléans. Il était accompagné de cinq de ses ministres, M. Léon Faucher, le général Randon, M. Baroche, M. de Chasseloup-Laubat et M. Magne.

La *Patrie* publie le soir la dépêche télégraphique suivante :

« Tours le 1er juillet, à une heure du soir.

« Le convoi d'inauguration est arrivé à midi un quart. Le Président de la République a été accueilli avec enthousiasme par la population, la garde nationale et la garnison. »

Le gouvernement a reçu ce soir une seconde dépêche ainsi conçue:

« Poitiers, cinq heures et demie.

« Le convoi d'inauguration est arrivé à Poitiers à trois heure et demie. Une foule immense, réunie aux abords de la gare, a salué le Président de la République de ses acclamations. Après la bénédiction des locomotives, le Président de la République s'est rendu à la préfecture en traversant la ville. Des députations de six départemens et les habitants des ramoneurs environnans montrent le même empressement que les habitans de Poitiers à recevoir dignement le chef du pouvoir exécutif. »

Voici le discours prononcé par le Président de la République, en réponse au discours qui lui a été adressé par le maire de Poitiers au banquet qui a suivi l'inauguration du chemin de fer de cette ville :

« Monsieur le maire,

« Soyez mon interprète auprès de vos concitoyens pour les remercier de leur accueil si empressé et si cordial.

« Comme vous, j'envisage l'avenir du pays sans crainte, car au salut viendra toujours de la volonté du peuple, librement exprimée, religieusement acceptée. Aussi j'appelle de tous mes vœux le moment solennel où la voix puissante de la nation dominera toutes les oppositions et mettra d'accord toutes les rivalités; car il est bien triste de voir les révolutions ébranler la société, ébranler les ruines et cependant laisser toujours debout les mêmes passions, les mêmes exigences, les mêmes rêveurs de troubles.

« Quand on parcourt la France et que l'on voit la richesse variée de son sol, les produits merveilleux de son industrie; lorsqu'on admire ses fleuves, ses routes, ses canaux, ses chemins de fer, ses ports que baignent de nos mers, on se demande à quel degré de prospérité elle n'atteindrait pas si une tranquillité durable permettait à ses habitans de concourir de tous leurs moyens au bien-général, au lieu de se livrer à des dissensions intestines.

« Lorsque, sous un autre point de vue, on réfléchit à cette unité territoriale que nous ont léguée les efforts persévérans de la royauté, à cette unité politique, judiciaire, administrative et commerciale que nous a léguée la révolution; quand on contemple cette population intelligente et laborieuse, animée presque tout entière de la même croyance et parlant le même langage; ce clergé vénérable qui enseigne la morale et la vertu, cette magistrature intègre qui fait respecter la justice, cette armée vaillante et disciplinée qui ne connaît que l'honneur et le devoir; enfin, quand on vient à apprécier cette foule d'hommes éminens, capables de guider le gouvernement, d'éclairer les Assemblées, aussi bien que les sciences et les arts, on recherche avec anxiété quelles sont les causes qui empêchent cette nation, déjà si grande, d'être plus grande encore, et l'on s'étonne qu'une société qui renferme tant d'élémens de puissance et de prospérité s'expose si souvent à s'abîmer sur elle-même.

« Serait-il donc vrai, comme l'empereur l'a dit, que le vieux monde soit à bout, et que le nouveau ne soit pas assez sûr pour savoir quel il sera, faisons notre devoir aujourd'hui en lui préparant des fondations solides.

« J'aime à vous adresser ces paroles dans une province renommée à toutes les époques par son patriotisme. N'oublions pas que votre ville a été, que le vieux monde soit à bout, et que le nouveau ne soit pas assez sûr pour savoir quel il sera, que le Charles VII, le foyer d'une résistance héroïque, qu'elle a été pendant quatorze ans le refuge de la nationalité dans la France envahie. Espérons qu'elle sera encore une des premières à donner l'exemple du dévouement à la civilisation et à la patrie.

« Je porte un toast à la ville de Poitiers. »

Ce discours a produit une vive impression.

Voici le discours que le Président a pro-